

Réf: Dossier N° 055465

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ADORABLE AKL DISTRIBUTION »

Siège social Abidjan, Cocody, II PLATEAU ANGRE CHATEAU, Lot 4551, Ilot 366

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/11/2021 , et enregistrés au CEPICI le 16/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ADORABLE AKL DISTRIBUTION »

Objet : PRESSING ; DISTRIBUTION DE BOISSONS ; FOURNITURE DE BUREAUX ; LIVRAISON DE PRODUITS ALIMENTAIRES ; TRANSFERT D'ARGENT (MOBILE MONEY) ; TRANSPORT ; ELEVAGE ; IMPORT-EXPORT ; PRESTATIONS DE SERVICES. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 500,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, II PLATEAU ANGRE CHATEAU, Lot 4551, Ilot 366

Dirigeant(s) : Mme AGOH KOFFI LETTA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-07229 du 24/11/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°36054/GTCA/RC/2021 du 24/11/2021

